



**PRIX
SÉCURITÉ - SANTÉ
AU TRAVAIL**



19.11.2025
DATE LIMITE DE SOUMISSION

DOSSIER DE CANDIDATURE PRIX SÉCURITÉ-SANTÉ AU TRAVAIL 2026

Le dossier de candidature est à envoyer au plus tard jusqu'au **19.11.2025** par e-mail à l'Association d'assurance accident (AAA), à l'adresse : **prevention.aaa@secu.lu**

Un seul dossier de candidature par entreprise / organisation et par catégorie est recevable. Toutes les informations concernant le Prix Sécurité-Santé au Travail 2026 sont disponibles sur prix.visionzero.lu

Qui peut déposer une candidature ?

Seules les entreprises ayant un matricule employeur auprès du Centre commun de la sécurité sociale (CCSS), respectivement les organisations exerçant leurs activités au Luxembourg, peuvent participer au concours.

Pour toute demande d'information supplémentaire, veuillez vous adresser au Service Prévention de l'AAA par téléphone au **+352 261915-2201** ou par e-mail à **prevention.aaa@secu.lu**

Entreprise / Organisation

Nom

Matricule employeur (*)

Nombre de salariés dans l'entreprise (*)

Adresse

Code postal

Localité

Site Internet

(*) pour les organisations : le cas échéant, la case n'est pas à remplir

Personne de contact

Prénom

Nom

Fonction

Tél.

E-mail



**PRIX
SÉCURITÉ - SANTÉ
AU TRAVAIL**



1. Brève présentation de l'entreprise, respectivement de l'organisation, et des activités (ou annexer un dépliant).

2. Nom du projet

3. Description de la mesure ou du produit particulièrement innovant en matière de sécurité, de santé et / ou de bien-être au travail : description, origine, implication des salariés, phase de développement, phase de production et / ou mise en place.



**PRIX
SÉCURITÉ - SANTÉ
AU TRAVAIL**



4. Description des résultats obtenus et de l'efficience [gains / dépenses] de la nouvelle mesure ou du nouveau produit en expliquant notamment comment l'innovation a permis de réduire un risque ou d'améliorer la sécurité, la santé et / ou le bien-être au travail.

5. Annexes et informations supplémentaires. N'hésitez pas à compléter le dossier de candidature par des documents, présentations, photos, dessins, vidéos ou échantillons. Veuillez s.v.p. énumérer les documents joints en annexe.



PRIX SÉCURITÉ - SANTÉ AU TRAVAIL



JURY ET COMMUNICATION

Un jury désignera les lauréats. Les décisions du jury ne sont pas susceptibles de recours. L'existence d'éventuels droits de propriété industrielle voire de brevets est à indiquer dans le dossier de candidature. Les participants au concours marquent leur accord pour la publication de leur contribution. Par ailleurs, ils déclarent que les documents, présentations, photos, dessins, vidéos ou échantillons accompagnant leur dossier de candidature sont libres de droits de tiers et peuvent être utilisés aux fins de communication des organisateurs du Prix.

Signature

Date

Lieu

Nom (employeur ou son représentant)

Fonction

Signature

CONTACT

Association d'assurance accident (AAA)
Service Prévention

4, rue Mercier | L-2144 Luxembourg
Téléphone: [+352] 26 19 15 – 22 01

E-mail: prevention.aaa@secu.lu
Website: forum.visionzero.lu